

**ECOLE de LUNAY**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**  
**du 22 juin 2023**

Début de la séance à 18h30

**Présents :**

Enseignants : Mmes Barbier, Boulanger, Hervé, Vénuat, Deville, Guillet, Soulis, M. Cabaret.

Mairies : M. Brionne et Mme Viros (mairie de Mazangé), Mmes Guillaume, Gros et Moalic (mairie de Lunay)

Parents : Mme Lamontre, Mme Lodde, Mme Pigeau, Mme Lemarchand, Mme Bigot, Mme Lemeunier

Périscolaire : Mme Sacré (garderie de Lunay), M. Haudebourg (cuisinier)

DDEN : Mme Autenzio

**Excusés :**

Mme Richon (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme Borgès, Mme Beaupuis, Mme Boucher

*Question des représentant-es des parents d'élèves : « Peut-on refaire un point sur le règlement du conseil d'école (secrétariat de séance, procédures de relecture, envoi des informations, délais etc) ? »*

Les directrices s'excusent pour l'oubli de l'envoi pour relecture aux parents et aux Mairies pour le compte-rendu précédent.

Les parents envoient leurs questions au plus tard 10 jours avant le conseil afin que les directrices puissent les inclure à l'ordre du jour et adresser les invitations au plus tard 8 jours avant le conseil (conformément au règlement intérieur du conseil d'école). Cela nécessite qu'ils anticipent et se concertent.

Jusque-là, les directrices se chargeaient de prendre des notes pendant le conseil d'école. Les parents demandent à pouvoir assurer la fonction de secrétaire. Mme Lemarchand est nommée secrétaire de séance. La présidente du conseil indique que c'est à elle de rédiger le compte-rendu en s'appuyant sur les notes du secrétaire.

## **1/ Organisation de la rentrée**

### **➤ Prévisions pour la rentrée de septembre 2023**

Classe	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectif	13	27	28	15	10	19	19	19

Soit 150 élèves. Nous avons 148 élèves à la rentrée 2022.

13 enfants inscrits en PS : 4 inscrits en mairie de Mazangé, 9 inscrits en Mairie de Lunay.

Mme Vénuat est nommée directrice de l'école de Lunay à titre définitif.

Mme Hervé, qui était jusque-là remplaçante rattachée à l'école de Lunay, y est nommée enseignante. Elle prend la suite de M. Cabaret qui était nommé à l'école de Lunay seulement pour cette année scolaire. Mme Meillon est nommée au poste de remplaçant à la place de Mme Hervé.

*Question des représentant-es des parents d'élèves : « Quand aurons-nous la composition/répartition des classes entre Lunay et Mazangé pour l'année scolaire 2023-2024 ? »*

Le conseil des maîtres n'a pas encore arrêté une répartition pour la rentrée. Compte-tenu de la présence d'une seule Atsem à Mazangé pour 2 classes de maternelle, il n'a pas trouvé de solution qu'il estime satisfaisante. Les directrices de Mazangé et de Lunay ont écrit un courrier à monsieur le Maire de Mazangé pour solliciter l'attribution d'un demi-poste d'Atsem supplémentaire. Cette année, l'Atsem a travaillé avec la classe de PS. Malgré le faible effectif en GS, l'absence d'une Atsem dans cette classe a rendu très complexe la gestion de l'hygiène des enfants à besoins particuliers et la mise en place d'ateliers pédagogiques. En effet, l'autonomie des élèves de GS est encore bien relative. Les directrices précisent que les textes réglementaires n'imposent pas la présence d'une Atsem par classe mais elles

indiquent qu'au quotidien cela améliore grandement les conditions d'apprentissage et d'accueil pour les élèves. De plus, le fait que les locaux de Mazangé ne sont pas dimensionnés pour les élèves plus grands contraint également la répartition.

M. le Maire de Mazangé dit que les PS seront moins nombreux ce qui diminue selon lui le besoin d'Atsem. De plus, il ajoute que le budget de la commune ne permet pas de satisfaire l'emploi d'une Atsem supplémentaire. Cependant, l'achat de mobilier adapté à des élèves plus grands pourrait être envisagé. Les directrices soumettent l'idée à la Mairie de recourir à un emploi civique. Les écoles peuvent aussi demander l'accueil d'un volontaire en service civique à l'Inspection Académique. Les parents connaîtront avant la fin de l'année scolaire le lieu de scolarisation de leur enfant pour septembre 2023. Les classes et les répartitions dans les classes seront données à la rentrée.

*Question des représentant-es des parents d'élèves : «Le suivi de ce que font les enfants est difficile en l'absence d'ENT, surtout avec les plus jeunes qui ne racontent pas encore leurs journées. Des petites informations régulières auraient été agréables. »*

A la rentrée 2023, toutes les classes de Mazangé et Lunay bénéficieront de l'espace numérique de travail Prim'OT qui est désormais le seul autorisé par l'Académie Orléans-Tours. Il s'agit d'un outil payant financé par les Mairies.

#### ➤ **Intervenant musique pour l'école de Lunay**

Un intervenant en éducation musicale sera mis à disposition de l'école de Lunay par Territoires Vendômois de septembre 2023 à juin 2025. Il sera présent 3h par semaine.

#### ➤ **Communication des représentants des parents auprès des familles**

*Question des représentant-es des parents d'élèves : « Possibilité de faire modifier les dossiers d'inscription à l'école avec une case à cocher*

*“j'accepte que mon adresse mail soit transmise aux RPE” »*

Les parents qui seront d'accord pour communiquer leurs coordonnées aux représentants de parents d'élèves auront une case à cocher sur le formulaire de rentrée. Les directrices fourniront la liste des parents ayant coché la case.

Une intervention des parents élus sortants pourra avoir lieu lors des réunions de rentrée afin de rappeler l'importance de cocher cette case.

M. Brionne souligne qu'il est important que chaque parent fournisse une adresse-mail pour faciliter la communication avec la Mairie. Mme Soulis indique que l'ENT PrimOT inclut une interface de communication pour les Mairies.

## **2/ Actions pédagogiques menées et envisagées**

### ➤ **RPI**

- Sortie à Montbazou financée par l'APE.

Pour chaque classe, visite de la forteresse et participation à différents ateliers (armes, poterie, hygiène au Moyen-Âge, cuir, enluminure, poterie...)

Coût des entrées : 1 788 €

Coût du transport : 2 577 €

Soit un coût total de 4365 €.

Les enseignants remercient l'APE pour ce financement.

Un goûter sera payé par la coopérative scolaire.

Des personnels municipaux accompagneront. Les enseignants les remercient et remercient les municipalités qui les ont autorisés à participer.

Des enseignants retraités, des accompagnateurs des P'tites randos et des jeunes titulaires du Bafa compléteront l'encadrement.

- Participation au projet artistique « Belles peaux de vaches » qui a donné lieu à une belle exposition dans le cadre du comice à Thoré les 10 et 11 juin.

- Fête de l'école organisée par l'APE, le vendredi 30 juin à partir de 16h30. Les enseignants sont en charge d'un petit spectacle.

### ➤ Mazangé

- Fête du 100ème jour d'école le vendredi 14 avril. Les élèves ont pu faire différents ateliers et les grands ont joué des saynètes aux anciens qui à leur tour se sont prêtés au jeu théâtral. Le goûter a été offert par l'UNRPA.

- Poursuite des sorties « classe dehors » pour les classes de PS et GS. La dernière journée s'est déroulée au plan d'eau de Lunay.

- Organisation d'une semaine « vélo » pour la dernière semaine de classe, à Villiers. Mme Soulis remercie la mairie et l'APE pour leur contribution au financement du bus. Les vélos seront transportés par l'école et conservés en lieu sûr à la base nautique toute la semaine. Des bénévoles du club de triathlon aideront les enseignants dans l'encadrement de cette semaine. La semaine se terminera le vendredi midi par un pique-nique et une démonstration de run & bike avec les parents.

### ➤ Lunay

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Peinture du mur : ce projet se concrétise-t-il ? »

Ce projet se réalisera l'an prochain. Les projets étaient déjà nombreux en cette fin d'année. Nous préférons garder celui-ci pour le début d'année prochaine. Mme Guilpain, maman d'élève et artiste contribuera à ce projet.

## **MS**

- Participation aux P'tites randos du 12/06 au 14/06 à la Chaussée-Saint-Victor. 27 enfants et 6 adultes accompagnateurs étaient inscrits au projet et ont participé aux entraînements mais 2 enfants étaient absents le jour du départ. Le séjour s'est très bien passé, les enfants ont parcouru 32 km en 2 jours et demi et ont participé à différentes animations (les objets qui flottent et qui coulent et les sous-marins par l'université du temps libre ; vie et habitats du castor ; les abeilles - animation qui complétait le projet déjà mené avec la peinture des ruches - ; animation au centre équestre ; escalade). La séparation avec les parents et le séjour se sont bien passés. Ce projet a soudé le groupe.

Mme Boulanger remercie les mairies pour leur subvention et l'APE pour le paiement de l'affiliation à l'Usep. Elle remercie également les parents d'élèves pour leur participation à la vente de plantes aromatiques. Celle-ci a rapporté 700€. Une partie de cette somme a permis de diminuer la part à charge des familles. Une autre partie a été mise en réserve en vue de l'affiliation à l'Usep l'an prochain.

Un retour avec visionnage d'un diaporama est prévu pour les parents de MS lors de la dernière semaine.

- Troisième rencontre USEP maternelle le 26/06 autour du rugby et des jeux d'opposition.

- Représentation théâtrale avec Mme Samson, animatrice bibliothèque de l'école. Les élèves ont joué « Le loup est revenu » de Geoffroy de Pennart. La représentation a eu lieu sur le temps scolaire et est proposée aux parents sur clé USB.

## **CE1 / CE2**

- Représentation théâtrale : les élèves ont joué « La galette à l'escampette » de Geoffrey de Pennart.

## **CE2**

- Représentation théâtrale : les élèves ont joué « Conférence interplanétaire ».

## **CM2**

- Découverte du collège le 20 juin : journée entière pour le collège Jean Emond et demi-journée pour le collège de Montoire. Les élèves s'y sont rendus sans leur enseignant. Ils ont pu déjeuner au restaurant scolaire. Les élèves en visite au collège Jean Emond ont pu emprunter le transport scolaire avec les autres collégiens.

- Formation aux gestes de premiers secours assurée par le pompier volontaire Geoffray Erny de la caserne de Villiers. Les 13 CM2 ont préparé et obtenu le PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1). Il y a eu notamment une journée de formation à la caserne de Villiers. Les Mairies ont financé ce projet.

### **CE1/CE2/CM1/CM2 :**

- Invitation à participer à la cérémonie du 08/05.

Les élèves volontaires ont pu lire un poème de Robert Desnos « Ce coeur qui haïssait la guerre » et participer au dépôt des gerbes.

- Projet Choral avec la musique municipale de Lunay. Les enfants ont appris des chants qu'ils chanteront accompagnés de la musique municipale le 23 juin en soirée à l'église de Lunay.

*Question des représentant-es des parents d'élèves : « Nous aurions souhaité en savoir plus sur ce qui a déjà pu être imaginé pour l'éducation santé - corps - sexualité dans les différentes classes. Aussi, les maîtresses ont-elles reçu des ressources pour les accompagner sur ces sujets importants et leur vaste contenu ? »*

L'éducation à la sexualité comprend de la maternelle au lycée 3 champs de connaissances et de compétences :

- le champ biologique
- le champ psycho-émotionnel
- le champ juridique et social.

Les enseignants ont choisi chacun une entrée. Par exemple, pour le champ biologique, certains ont travaillé sur la connaissance du corps. Les Cm1/Cm2 ont travaillé plus spécifiquement le mécanisme de la reproduction. Pour les plus jeunes, les enseignants ont surtout choisi l'entrée par le champ psycho-social en travaillant sur les émotions, la confiance en soi, le respect de soi et des autres... Mais le champ juridique et social a aussi été abordé dans certaines classes autour de l'égalité fille/garçons. Concrètement cela peut passer par des activités en EPS, en littérature de jeunesse, par le biais de débat, par des études de documents... On ne commence pas la séance en disant : « Aujourd'hui on travaille l'éducation à la sexualité ! »

*Question des représentant-es des parents d'élèves : « En lien avec la question précédente, qu'est-ce qui existe déjà dans les classes en matière d'éducation/réflexion avec les enfants sur la lutte contre les stéréotypes de genre ? Avez-vous une personne référente à ce sujet pour vous aider à y réfléchir ? J'ai vu cette année plusieurs livres du fond bibliothèque qui mettaient en scène des stéréotypes de genre (pas toujours évident mais quand même là), et je me demandais si ces stéréotypes faisaient parfois l'objet d'un commentaire spécifique. (Merci aux propositions de lecture en séance bibliothèque à Mazangé.) »*

La lutte contre les stéréotypes de genre est une entrée possible dans le cadre de l'Education à la sexualité. Mais ce n'est pas un thème systématiquement abordé en classe au travers de séquences spécifiques. Par contre, cette lutte est souvent quotidienne. A l'école, nous vivons l'égalité filles/garçons par le fait que garçons et filles vivent toutes les activités scolaires ensemble. A l'école chacun fait de la danse, du rugby, du bricolage, de la cuisine... On veille en récréation à ce que les filles aient autant leur place au foot que les garçons, que les garçons investissent en maternelle les coins cuisine, repassage...

Il y a certainement, dans chaque bibliothèque du RPI, des livres avec des stéréotypes marqués à l'image de ce qu'est encore souvent la société. Cela peut être l'occasion à la maison ou à l'école d'avoir un regard critique et de débattre sur le sujet. Mais il y a aussi de nombreux livres qui ouvrent d'autres perspectives. Nous avons la chance d'avoir des fonds fournis et variés.

Les livres empruntés par les élèves chaque semaine ne font pas l'objet de commentaires spécifiques des enseignants. En revanche, si ces stéréotypes apparaissent dans des œuvres lues par la classe entière, elles font l'objet de commentaires et de débats.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Qu'est-ce qui existe déjà en matière de prévention du harcèlement et de gestion de conflit ? Par ex, les protocoles récemment mis en place dans les collèges existent-ils chez vous aussi (méthode de la préoccupation partagée par ex) ? »

On parle de harcèlement lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou lorsqu'il reçoit des messages injurieux à répétition,

Il n'y a pas eu de situation de harcèlement observée dans nos écoles cette année.

Les enseignants sont très vigilants au quotidien aux relations entre les enfants.

A partir de la rentrée prochaine, le programme de lutte contre le harcèlement (appelé PHARe) va se déployer dans la circonscription. D'une part, du cp au cm2 les programmes prévoient des séances de prévention au harcèlement. D'autres part, les directeurs vont être formés à un protocole (appelé méthode de préoccupation partagée) qui permet de réagir efficacement en cas de situation de harcèlement.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Est-ce qu'il y a des choses qu'on peut donner à l'école ou aux garderies et qui rendraient service ? »

Les enseignants et le périscolaire font des appels aux dons en cas de besoin.

Les vélos ne peuvent pas être donnés aux écoles en raison des normes strictes à respecter pour l'usage en collectivité.

Remerciement des représentant-es des parents d'élèves : « Merci à tout le monde pour le travail mené tout au long de l'année et pour l'accompagnement des enfants. Merci pour l'organisation des sorties scolaires / randonnées etc... »

### **3/ Subventions municipales**

Ce point a été remis à l'ordre du jour car lors du dernier conseil d'école, le budget municipal de Lunay n'était pas encore voté. Mme Moalic précise que le terme subvention n'est pas approprié mais qu'il s'agit du budget.

➤ Budget de fonctionnement pour l'année 2023 : 8000 €

➤ Budget transport pour l'année 2023 : 5000€

Le budget de fonctionnement annoncé inclut la part allouée pour les Prix de fin d'année, qui sont habituellement de 22€ par élève de CM2 et 11€ par élève d'un autre niveau. Mme Vénuat demande qu'il y ait dans le budget donné à l'école une ligne spécifique pour les prix de fin d'année pour plus de lisibilité. L'achat des prix s'élève cette année à environ 1100€ pour l'école de Lunay.

Le budget pour l'école de Mazangé a déjà été présenté au conseil d'école précédent.

L'équipe enseignante explique que, jusqu'à maintenant, le budget attribué à l'école permet de demander une liste de fournitures très réduite aux familles.

### **4/ Organisation du temps périscolaire**

#### ➤ **Cantine**

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Les enfants de la cantine de Lunay font remonter des difficultés persistantes dans l'organisation du temps de cantine (punition de dessert, cris sur les enfants, organisation du brossage de dents). On demande aux enfants d'être concentrés toute la journée, donc merci de les laisser un minimum "vivre" pendant cette pause. Les représentant-es demandent aux mairies si une concertation peut être envisagée pour réunir les différents acteurs et réfléchir ensemble ? »

Mme Vénuat dit qu'elle passe régulièrement à la cantine et y voit les repas se dérouler dans une bonne ambiance avec des enfants respectueux. Les enfants sont autorisés à parler ce qui, selon elle, est nécessaire pour ce moment de détente. Le bruit est celui des discussions normales.

Monsieur Haudebourg indique que jamais un enfant n'a été privé de dessert. Il lui arrive d'indiquer aux enfants qu'il n'y aura pas de dessert tout de suite, car il demande un retour au calme pour faire le service ou donner une consigne.

En cas d'incompréhension ou de problème particulier, les parents d'élèves ne doivent pas hésiter à s'adresser à la Mairie. Mme Guillaume, adjointe aux affaires scolaires, est régulièrement en Mairie et peut recevoir les parents pour répondre à leurs inquiétudes ou à leurs questions.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Facturation de la cantine : paiement en ligne apprécié, merci. Par économie (papier, timbre...) pour les communes, serait-il possible de recevoir l'avis des sommes à payer uniquement par mail (pour ceux qui le souhaitent) ? Et que soit proposé le prélèvement automatique (comme suggéré au verso de la facture) ? »

La facturation est gérée par le trésor public de Vendôme qui est le seul à pouvoir mettre en place un prélèvement automatique. Les mairies ne peuvent pas le faire. Mme Autenzio signale que les délais de facturation sont longs aussi dans les écoles de Montoire où elle se trouvait la veille.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Concernant l'idée suggérée lors du précédent conseil d'école de mettre en place un repas intergénérationnel, la réponse reçue "Pour des raisons de place et de bruit, cela n'est pas envisageable" suscite des réactions et questions complémentaires : quel est le taux de remplissage de la cantine ? Si 100% des places sont occupées, effectivement cela n'est pas possible mais dans le cas contraire, quelques places libres pourraient apporter du plaisir du côté des aînés et aussi des enfants. Quand au bruit, on peut imaginer que la présence des aînés dans la canne pourrait avoir pour conséquence plus de calme ? Sait-on jamais ? »

Les places sont quasiment toutes occupées. De plus, le restaurant scolaire possède déjà une dérogation à l'agrément sanitaire pour pouvoir faire autant de repas et en livrer une partie à Mazangé. Lors d'une visite récente, les services vétérinaires ont fait remarquer que le restaurant respectait la réglementation concernant le nombre de repas préparés mais qu'il était proche de la limite.

Des parents soulignent la variété et l'équilibre des menus et remercient le chef et son équipe pour leur investissement. Ils apprécient la disposition en tables rondes à Mazangé.

### ➤ Transport

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Car ponctuel. Service fiable et gratuit, que demander de plus ! Merci . Le car peut-il couper son moteur quand il est à l'arrêt ? »

Il sera demandé au conducteur du bus s'il peut couper le moteur lorsqu'il est à l'arrêt.

### ➤ Accueil périscolaire du matin et du soir

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Quelles sont les normes d'encadrement (les taux) dans le périscolaire ? »

#### **Accueil périscolaire ou garderie**

L'organisateur d'un accueil périscolaire peut choisir de déclarer ou non son accueil auprès de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) en fonction du service qu'il souhaite rendre aux parents:

- Soit il opte pour un **accueil éducatif de loisirs** déclaré: l'organisation d'activités est issue de la réflexion conduite par l'organisateur dans le cadre d'un projet éducatif dont la mise en oeuvre a également fait l'objet d'une préparation de la part de l'équipe d'encadrement (projet pédagogique).
- Soit il organise une simple **garderie**: les enfants y sont placés sous la surveillance d'adultes qui veillent à leur sécurité sans toutefois proposer d'animation. Ils peuvent y pratiquer des activités de leur choix (jeux libres, lecture, dessin, temps calme...) sans intervention pédagogique du personnel d'encadrement. L'organisateur ne déclare pas son activité et n'est donc pas tenu d'élaborer de projet éducatif. La réglementation n'impose pas de taux d'encadrement pour les garderies ni de condition de qualification pour le personnel chargé de la surveillance des enfants. Cette activité se déroule sous la responsabilité de l'organisateur qui est toutefois soumis à une obligation de sécurité envers les mineurs concernés.

La mairie de Mazangé est dans le second cas, la réglementation n'impose pas de taux d'encadrement.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Bonjour, y aura t il des travaux d'amélioration des locaux du périscolaire de Lunay ? Il était prévu que le périscolaire soit transféré dans les locaux de la bibliothèque / salle des enseignant.es : quelles sont les perspectives ? »

Les travaux prévus pour le périscolaire de Lunay n'auront pas lieu avant fin 2024 et rien n'est sûr pour le calendrier. De nombreux problèmes restent à résoudre sur la nature exacte des travaux (sanitaires notamment).

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Facturation garderie Mazangé : pourquoi une harmonisation des tarifs avec Lunay mais des services bien différents ? Pouvez-vous préciser sur la feuille de présence l'ordre à indiquer sur le chèque s'il vous plaît ? »

Concernant la différence entre la garderie de Lunay et celle de Mazangé, il faut se référer au compte-rendu du deuxième conseil d'école où cette question avait été abordée.

L'ordre à indiquer sur le chèque sera rajouté sur la facture de Mazangé.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Quel est le contenu du goûter à Mazangé ? »

Pain avec chocolat, pain avec confiture, gâteaux quatre quarts, fruits, compote

Des parents précisent que l'accueil et les horaires sont très bien, que les enfants apprécient les activités.

## **5/ Travaux et équipements**

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Quelles seront les mesures concrètes prises pour améliorer le parking, son stationnement et la circulation aux alentours de l'école de Lunay ? »

Les travaux du parking ne pourront être envisagés qu'après ceux de la chaufferie qui devraient commencer avant la fin 2023 et se finir d'ici février-mars 2024.

Un parent demande où se fera l'arrêt du bus pendant ces travaux. La mairie ne le sait pas encore. Mme Vénuat indique que la deuxième entrée au fond du parking était très pratique et apportait une meilleure sécurité. Si celle-ci est définitivement supprimée, il faudra réfléchir à une nouvelle organisation pour la sortie des classes.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Merci à la Mairie pour la réalisation du City Park (Les enfants ont hâte de tester les futures installations) ainsi que l'installation de bancs. »

Les enseignants regrettent l'absence de passage entre l'école et le City. Mme Guillaume indique que c'est une décision des Bâtiments de France : créer cet accès aurait obligé à fermer le City Park au public. Mme Vénuat souhaiterait que l'école soit prioritaire pour l'utilisation du City Park pendant le temps scolaire. Cela lui paraît d'autant plus légitime que la cour de récréation a été diminuée de moitié pour la réalisation du City. Mme Soulis et M. Brionne indiquent que cela est le cas à Mazangé. La mairie va étudier la question.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Intimité dans les toilettes : dans le compte-rendu du conseil d'école de mars 2023, il était mentionné que "les mairies [allaient] regarder ce qui est possible de faire pour permettre aux enfants d'avoir un peu plus d'intimité »

Les mairies ont pu regarder ce qui était faisable pour permettre aux enfants d'avoir plus d'intimité. Pour Lunay, cela est à l'étude pour la rentrée prochaine, sur les propositions de Mme Sacré. Pour Mazangé, l'espace disponible ne permet pas la mise en œuvre du même aménagement, et aucune solution satisfaisante n'a pu pour le moment être trouvée.

Question des représentant-es des parents d'élèves : « Végétalisation de la cour : merci pour l'atelier jardinage proposé par Mme Boulanger aux MS dans le coin potager de la maternelle de Lunay. Il est évident qu'une végétalisation totale de la cour serait un projet pharaonique mais cela peut commencer par des petites actions telles que celle-ci. Pourquoi ne pas proposer un chantier participatif aux parents

*motivés pour faire bouger les choses à moindre coût ? (installer quelques plantes grimpantes, lierre, vigne vierge au pied des façades les plus exposées etc ..) Idées à creuser collectivement. »*

Le budget ne permet pas de refaire la cour déjà récente. Si des parents ont des idées ou des envies d'actions à créer, ils ne doivent pas hésiter à communiquer directement avec leur Mairie ou à se rapprocher des Représentant·es des parents d'élèves.

➤ **Lunay**

M. Haudebourg a demandé le raccourcissement d'une bande de fleurs afin que le camion de transport des repas vers Mazangé gêne moins la circulation devant la cantine.

Les enseignants remercient la Mairie pour le nouveau photocopieur.

Mme Vénuat demande des tables supplémentaires. Mme Guillaume indique avoir deux tables individuelles en réserve. Il en faudra certainement plus. Le point sera fait une fois que les répartitions entre les deux écoles auront été établies.

Mme Vénuat souligne les températures élevées dans les classes avec la chaleur. Il a fait jusqu'à 28° en juin. Mme Vénuat demande à la Mairie de voir ce qui est possible (rideaux spécifiques?). Mme Barbier s'interroge sur le système de double-flux existant : ne devrait-il pas limiter la montée en température ? Les élus vont se renseigner.

Mme Sacré demande la taille de la haie qui gêne l'ouverture de la porte de la garderie.

➤ **Mazangé**

Mme Soulis demande pour Mazangé l'installation d'une signalétique pour indiquer la présence d'une école. La mairie de Lunay indique avoir reçu des silhouettes à installer à proximité de l'école.

Mme Soulis demande si la création d'un SIVOS est envisagé. M. Brionne répond que les deux communes souhaitent conserver le mode de fonctionnement actuel.

La séance est levée à 20h40